

La Chambre de commerce franco-tchèque, en coopération avec le cabinet d'avocats Vyskočil, Krošlák a partneři s.r.o. vous invite à participer au séminaire sur le thème

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL EN 2017

FORMATEUR

Romana SZUTANYI,
cabinet d'avocats
Vyskočil, Krošlák
a partneři s.r.o.

PUBLIC CONCERNÉ

**Directeurs de sociétés
Responsables RH
Juristes d'entreprise**

LANGUE

français

DATE

**10 mars 2017
9:00 – 13:00**

LIEU

**immeuble IBC, salle de réunion
d'IBC secteur A2, 2ème étage
Pobřežní 3, Prague 8**

OBJECTIF ET PROGRAMME DU SÉMINAIRE

L'objectif du séminaire est de permettre aux participants de prendre connaissance des principaux changements qui devraient entrer en vigueur à partir du 1 juillet 2017 par la Réforme du Code du travail discutée depuis longtemps. En même temps le but est de préparer les participants à ces bouleversements et leur montrer les risques éventuels ainsi que les avantages que cette réforme peut apporter. La discussion sera accompagnée par plusieurs exemples pratiques et situations types pour que les informations obtenues lors du séminaire puissent être largement appliquées au quotidien.

PROGRAMME

- Introduction
- Principes essentiels de la réforme du code du travail
- Cadres dirigeants
- Télétravail (home office)
- Changements des conditions de travail
- Changements de poste
- Protection obligatoire des salariés contre le stress
- Durée du travail et temps de repos
- Contrats atypiques (convention de mission et convention de travail partiel)
- Congés
- Transfert des droits et obligations
- Autres modifications du Code du travail
- Discussion

FORMATEUR



Romana Szutanyi est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Plzeň. Elle a aussi étudié en Belgique et en France où elle a obtenu son diplôme de droit européen. A partir de 2004 elle est membre du cabinet d'avocats Vyskočil, Krošlák a partneři s.r.o., elle y travaillait déjà pendant ses études. Elle est spécialiste en matière de droit du travail, surtout en négociation des contrats, en négociation collective et négociation des conventions collectives et des litiges. Elle donne régulièrement des formations dans le domaine du droit du travail, pour le secteur privé ainsi que pour des chambres de commerce.

PRIX DU SÉMINAIRE (HORS TVA)

membres de la CCFT : **1500 CZK/pers.**
non-membres : **2100 CZK/pers.**

Le prix inclut

L'assurance de la salle de formation et les équipements techniques, les matériels de formation, les rafraîchissements pendant le séminaire.

CONDITIONS COMMERCIALES

Commande

Le nombre de places au séminaire est limité. Veuillez confirmer votre participation [online](#) ou par email : paulu@ccft-fcok.cz

Règlement

Le droit d'entrée vous sera facturé après le séminaire, il est possible de payer en espèces sur place.

Annulation

Nous vous prions de nous annoncer votre absence éventuelle au plus tard avant le 7. mars. Dans le cas contraire, il vous sera facturé au tarif plein en vigueur. Vous pouvez envoyer quelqu'un d'autre à votre place, nous vous prions cependant de nous informer de ce changement avant le début du séminaire.

ACCES

